

COMPTE-RENDU DU CA DU 11 DECEMBRE 2019

Présent(e)s : Patrick Braeckman, Jocelyne Van Binneveld , Patrick Lespagnol, Sarah Cainaud, Florence Collette, Françoise Roussi, Marie De Goer, Martine Gaultier, Mireille Bourgeois-Kindt.
Excusée : Ginette Pariselle

1) Président de séance : Patrick Lespagnol secrétaire : Martine Gaultier

2) cagette.com

Les membres du CA ont pris connaissance du fonctionnement du logiciel CAGETTE. Ils s'accordent à dire qu'il est clair et ludique. Cependant, la gestion de la trésorerie n'est pas prévue ; il est donc impératif d'acquérir un logiciel de comptabilité en parallèle. Sarah a sollicité l'aide de Clément Puyo, notre producteur de légumes, membre de l'association "la main au panier" utilisatrice de ce logiciel. Il serait intéressant de pouvoir échanger avec le ou la trésorière de cette association.

A noter que le rôle des coordinateurs est facilité par des clôtures et des envois de commandes aux producteurs qui sont programmés.

Florence va demander à Wladimir si les données dans notre logiciel ANCOLIE peuvent être exportées vers CAGETTE; sinon un travail important de saisie devra être réalisé et pris en compte pour le changement de logiciel.

Florence va créer un espace test sur Cagette.

Patrick B se charge de contacter Eric afin qu'il nous communique les coordonnées de l'interlocutrice de CERFRANCE, réseau associatif de conseil et d'expertise comptable. Des membres du CA (dont au moins une des trésorières) souhaite la rencontrer pour revoir et préciser la mission d'expertise et de conseil qui pourrait être apportée à une association comme la nôtre.

6) Questions diverses.

- le local est désormais doté d'un téléphone fixe qui fonctionne ; l'abonnement permet d'appeler des téléphones fixes et portables sans surtaxe.
Le numéro d'appel est le 09 50 42 39 62.
- Françoise a installé la boxe FREE. L'ordinateur et l'imprimante fonctionnent .
- Florence Tutiau, adhérente, a signalé qu'on pouvait obtenir une subvention pour notre association auprès de la CAF; des membres du CA font remarquer que la CAF subventionne des organismes (associations, collectivités territoriales) en lien avec la petite enfance, l'enfance ou la jeunesse. Une vérification sera faite sur le site de la CAF.
- Mr Besson, adhérent, a proposé d'offrir ses services (affûter des couteaux) lors des permanences. Le CA n'y voit pas d'inconvénient dans la mesure où Mr Besson gère cette activité (récupérations des couteaux, règlement de la prestation et restitutions)
- Il est rappelé que le prêt gracieux du local a été accordé à l'ADER limousin, pour une réunion le 19.12.2019. Patrick L sera présent.
- Patrick L propose d'améliorer la communication auprès des adhérents. Ils reçoivent les informations (manifestations, compte rendu de CA.....) par mail parmi les propositions de commandes et ne prennent pas toujours le temps de les lire. La création d'une Newsletter dont la périodicité reste à définir, serait plus agréable à lire et concentrerait les informations sur un seul document. Ce projet sera proposé lors de l'Assemblée Générale et un appel à volontaire pour s'en occuper sera lancé.
- Patrick L informe le CA qu'art'images propose de créer un réseau d'associations ayant un lien avec l'environnement. Il serait basé à ST MEARD. Un(e) animateur (trice) de ce réseau pourrait être recruté dans le cadre d'un service civique.
- ASSEMBLEE GENERALE : La rédaction des différents points du rapport moral et d'activités est répartie entre les membres du CA ; Les trois trésorières présenteront chacune

leurs tâches respectives et rédigeront le rapport financier; Puis le compte de résultat sera soumis à l'approbation de l'AG.

Les projets seront ensuite présentés par plusieurs membres du CA à l'AG afin qu'elle les valide (statut de l'adhérent avec bulletin d'adhésion nouvelle formule – présentation du logiciel Cagette et de la prestation de l'expert comptable – épicerie associative- accès WIFI)
L'élection du nouveau CA composé de 9 à 13 membres aura lieu.

Il est décidé de réserver un temps de parole pour l'intervention de producteurs qui sera mentionné dans la convocation de l'AG.

La séance est levée à 23h15.

Prochain CA : lundi 6 Janvier à 20h.